

fr.chabad.org

Roch 'Hodech Chevat mercredi 25 janvier 2012



- Il ne convient pas de jeûner le Roch 'Hodech, même si on a l'intention de jeûner seulement

quelques heures.

- Bien qu'il n'y ait pas d'obligation de prendre un repas en l'honneur de Roch 'Hodech, il convient de s'efforcer de le faire, si possible avec du pain.
- Il ne convient pas de se couper les cheveux le Roch 'Hodech, même s'il s'agit d'un vendredi et que l'on veut se couper les cheveux en l'honneur de Chabbat.
- Il faut également éviter de se couper les ongles le Roch 'Hodech.
- Si un garçon atteint l'âge de trois ans le jour de Roch 'Hodech, le *Opshérénish* (coupe de cheveux à l'âge de trois ans) devrait avoir lieu immédiatement à l'issue de Roch 'Hodech et non le jour même.

Action de grâce après les repas – *Birkat Hamazone*

- Dans les Actions de grâce après les repas, nous ajoutons le passage *Yaalé véYavo* – « *Puisse s'élever...* » dans la troisième bénédiction. Si l'on a oublié de dire le *Yaalé véYavo* et qu'on s'aperçoit de son erreur avant de dire le nom de D.ieu à la fin de *Ouveneï Yérouchalaïm* – « Et reconstruit Jérusalem... », on peut encore dire le *Yaalé véYavo*. Si toutefois on a prononcé le nom de D.ieu, on termine cette bénédiction et on ajoute les mots suivants :

Translittération : *Baroukh ata Ado-naï E-loheinou Melekh haolam chénatane rachei 'hodachim lé'amo Yisrael lezikarone.*

Traduction : Béni sois-Tu, Éternel notre D.ieu, Roi de l'univers, qui a donné des jours de Roch 'Hodech à Son peuple Israël, pour le souvenir.

- Si on a déjà prononcé le premier mot de la quatrième bénédiction, on poursuit l'Action de grâce et on ne la recommence pas.

Les prières

- L'ordre de la prière le jour de Roch 'Hodech est le suivant : **Lire la suite**

- Prière normale jusqu'à la Amidah, (en omettant les passages que l'on ne dit pas les jours où le *ta'hanoun* n'est pas récité).
- Amidah avec *Yaalé veYavo*
- Demi Hallel, suivi de *véAvraham zakène...*
- Cantique du jour (*Chir chel yom*), suivi du Psaume 104 (*Barekhi nafchi*). (Le premier jour de Roch 'Hodech Eloul on ajoute le Psaume 27 :
LéDavid Hachem ori.
)

- Lecture de la Torah : Nombres 28, 1-15. Quatre personnes sont appelées à « monter » à la Torah.
- *Achrei – Ouva leTsione Goel*
- On enlève les Téfilines de Rachi et on met les Téfilines de Rabbénou Tam.
- Moussaf de Roch 'Hodech (sans Téfilines)
- *Ein K'Elokeinou*
- *Alénou*
- Pour ceux qui en ont la coutume : Téhilim (Psaumes) du jour, précédés du Psaume 20.

- Les jours de Roch 'Hodech, nous récitons le « demi Hallel ». L'officiant prononce la bénédiction au début et à la fin du Hallel de Roch 'Hodech et acquitte tous les fidèles présents. Ceux-ci doivent répondre Amen de sorte à être inclus dans cette bénédiction. Si une personne prie seule, sans

minyan

, la coutume 'Habad est qu'elle récite la bénédiction du Hallel.

- Nous insérons *Yaalé véYavo* dans la *Amidah* (prière silencieuse) des offices de *Cha'harit*,
Min'ha et *Ma*

ariv

de Roch 'Hodech. Il est inséré dans la bénédiction de

Retsé

.

Si on a oublié de dire le *Yaalé véYavo* et que l'on s'en aperçoit avant de prononcer le nom de D.ieu à la fin de la bénédiction

Hama'hazir chékhinato

leTsione

, on revient à *Yaa*

lé véYavo

et on le dit.

Si toutefois on s'est aperçu de son erreur après avoir prononcé le nom de D.ieu, les règles suivantes s'appliquent pour *Cha'harit* et *Min'ha* :

A) Si on s'est aperçu de l'omission immédiatement après avoir prononcé le nom de D.ieu, on dit les mots *lamdeini 'houkeikha* et on revient à *Yaalé véYavo*.

B) Si on a déjà commencé *Hama'hazir* mais qu'on n'a pas encore dit *Modim*, on peut dire *Yaalé véYavo*

juste avant

Modim

.

C) Si on a déjà commencé *Modim* et que l'on s'aperçoit de l'omission avant de terminer *Yihou leratsone*

à la fin de
Elokaï netsor
, on reprend à
Retsé
.

D) Si on a déjà dit le *Yihou leratsone* avant *Ossei Chalom*, même si on n'a pas fait les trois pas en arrière, on doit reprendre au début de la Amidah.

- À Maariv, toutefois, une fois que l'on a prononcé le nom de D.ieu dans la bénédiction *Hama'h azir*, on ne peut plus rattraper
Yaalé véYavo
. On termine simplement la
Amidah
.